

Zeitschrift:	Bulletin du Glossaire des patois de la Suisse romande
Herausgeber:	Glossaire des patois de la Suisse romande
Band:	9 (1910)
Heft:	3-4
 Artikel:	Les équivalents d' « importuner » dans le parler suisse romand
Autor:	Pierrehumbert, W.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-240476

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

mariera dans les douze mois suivants (ib.). — On recommande partout aux jeunes filles de ne pas entamer une miche de pain ni un morceau de beurre moulé, si elles ne veulent pas risquer de coiffer sainte Catherine. — Trop aimer les chats empêche de se marier (Vd Ormonts).

Dans plusieurs parties de la France, on a découvert des traces d'un rite curieux : les filles désireuses de se marier dans l'année montaient sur une roche doucement inclinée et se laissaient glisser du haut en bas. Si elles ne s'écorchaient pas, elles se croyaient assurées de trouver bientôt un mari. M. Sébillot croit que la *Pirra Lozenza*, en Valais, sur laquelle les bergers s'amusent encore à glisser (selon B. Reber, *Bull. Soc. d'Anthropologie*, 1903, 33), a pu servir autrefois au même but (*Le Folk-Lore de France*, I, 338).

Voir d'autres traits de superstition concernant le mariage sous *maryādzo*, *Encycl.*

L. GAUCHAT.



LES ÉQUIVALENTS D'« IMPORTUNER » DANS LE PARLER SUISSE ROMAND¹



Le parler de la Suisse romande — l'auteur de ces lignes connaît surtout celui de Neuchâtel — renferme une jolie collection de termes, plus ou moins pittoresques, pour rendre l'idée d'« importuner » quelqu'un. Nous avons une trentaine de façons de dire : « Vous m'ennuyez ! » qui toutes, sous leur apparente synonymie, comportent des nuances souvent expressives. Au reste, le français d'outre-Jura, même abstraction faite de l'argot, n'est guère moins riche en termes, en nuances et en images exprimant des idées analogues. A côté d'impor-

¹ La substance de cet article est tirée d'un glossaire du français suisse romand en préparation.

tuner et *d'ennuyer*, dont la compréhension est étendue, voici d'une part *houspiller*, *tarabuster*, *quereller*, *taquiner*, *chicaner*, puis, marquant spécialement une action sur le système nerveux, *agacer*, *énervver*, *horripiler*, *exaspérer*, *impatienter*, enfin, exprimant l'ennui proprement dit, *assommer*, *endormir*, *rompre la tête*, *scier le dos*, *raser*, sans parler du très trivial *embêter*, qui broche sur le tout.

La variété et le pittoresque des mots que nous allons passer en revue doit tenir à ce fait d'ordre psychologique : ennuyé ou agacé par un « embêté » ou un « embêteur » quelconque, vous cédez à un mouvement d'impatience et d'humeur qui se traduit immédiatement par une expression vive et forte, une métaphore hardie ; et le fâcheux aura eu tout au moins le mérite de faire revivre dans votre bouche tel ou tel vieux mot dont le sens propre allait se perdre tout à fait.

I. *Métaphores tirées de divers instruments.*

Certains instruments, par les sons monotones et agaçants qu'ils produisent, ont donné leurs noms aux personnes ou aux choses ennuyeuses. Citons en particulier :

1. **La meule.** — *Quelle meule !* se dit d'un discours assommant, d'une rengaine fastidieuse. *Si j'avais su qu'on m'en ferait de telles meules, je n'aurais pas dit un mot du concours.* T. COMBE, Biblioth. univ., 1896, t. III, p. 145. — *Faire la meule à quelqu'un*, ou *le meuler*, c'est l'ennuyer, lui rabâcher des sornettes. *Enfin, nous ne sommes pas ici pour nous faire la meule.* W. BIOLLEY, L'Apaisement, VIII. *Viens voir pas me meuler ; quand j'ai dit non, c'est bon.* Absolument : *Elle meule, cette pluie, ça ne veut pas quitter.* — Ce verbe, inconnu au français, correspond au patois *molā*, émoudre. On le trouve au sens de « tourner la meule, moudre » dans la Bible d'Osterwald, Ecclésiaste, XII, 5 : « Lorsque celles qui *meulent* cesseront, parce qu'elles auront été diminuées.... » — Un personnage importun est un *meulard*, mot sans doute influencé par le terme dialectal *molare*, rémouleur.

2. **La segneule** (prononcez *snyâl*), cant. de Vaud **signôle**¹. — C'est proprement une manivelle; sens qui n'est plus guère connu. *Segneule* se dit de toute ritournelle ennuyeuse. *Faire des segneules, faire la segneule à quelqu'un, le segneuler, lui res'gneuler* une chose, c'est l'importuner de diverses façons. *Ses parents se sont mis après elle et lui ont fait une de ces signoles....* B. VALLOTTON, Sergent Bataillard, p. 250. *Tu m'fais la s'gneule avec tes tâches! viens donc pas s'gneuler par ici.* — Le fâcheux est un *segneulard, un segneuleur ou une segneule*. *Le vieux Abram-Louis est la plus grande segnieule que je connaisse.* BONHÔTE, Gloss. neuch.

3. **La vouingue ou ouingue**². — Ce mot signifie au sens propre un cric ou un treuil à manivelle. *On souhaite d'acheter un gros, fort et bon cric, soit levier ou vuingue.* Feuille d'avis de Neuchâtel, 19 juillet 1770. On conçoit dès lors qu'une *vouingue* ou *vouinguée* se dise de tout bruit monotone et grinçant, comme celui d'une batteuse, des contrevents mal crochés, etc., et aussi d'une serinette importune. *Quelle ouingue elle fait avec ses solfèges; a-t-elle bientôt tout ouingué?* — Les joueurs de *char* connaissent une autre acception spéciale de ce mot.

4. **La scie.** — Métaphore bien connue en France. *Faire la scie à quelqu'un. Tais-toi, vieille scie!* — « Scier » est donné par les dictionnaires dans l'expression « scier le dos ». Nous disons plutôt *scier les côtes*. *Elle me scie les côtes avec toutes ses racontes.*

5. **Le rasoir.** — Ici encore nous sommes dans le français populaire. *Raser quelqu'un, lui faire des rases, des discours rasants, — être un raseur, un rasoir, une vieille rase,* sont trop connus pour que nous nous y arrêtons.

¹ Littré a les formes *signole, souainole, Godefroy ceoignole et sigognole*, Du Cange *songnole*, désignant divers mécanismes articulés. L'étymologie du mot, suivant A. THOMAS, *Mélanges d'étymol.*, p. 144, est *ciconiola*, la manivelle rappelant un bec de cigogne.

² Mot de même racine que le français « guinder ».

6. Le char. — *Charrier quelqu'un*, c'est le berner, le faire endêver, le houssiller ; équivalent exact de le faire *aller* (en char !) que nous retrouverons plus tard. *Pauvre diable ! ce qu'on l'a charrié avec sa fréquentation en ville !* Est-ce de l'argot ?

7. La vioûle ou viôle. — Cet instrument de musique ne désigne pas, ou ne désigne plus chez nous la viole ou la vielle. Au canton de Vaud, la *vioûle* est l'instrument de bois ou de cuivre des musiciens ambulants, et, à Neuchâtel, l'orgue de Barbarie. La ritournelle de cet humble instrument a le don d'agacer les nerfs ; aussi toute musique ennuyeuse, et par extension tout discours ou toute chose fastidieuse, devient une *vioûle*. *Au diable la maudite vioûle et les plaisirs de la foire !* Le Neuchâtelois, 20 avril 1909. *La porte fait des vioûlées. Et la santé, comment va ? — Oh ! c'est toujours la même vioûle. Quelle vioûle est-ce que tu me fais ? on la sait, va, ne reviens pas la vioûler !*

8. La quinquerne. — Du sens primitif de *guitare*¹ ou *vielle*, ce mot est également déchu au sens d'*orgue* de Barbarie. Supplice des oreilles sensibles, la *quinquerne* devait fatallement désigner aussi une serinette quelconque, un sot babil, des redites importunes, ou encore un fâcheux rabâcheur. *Les deux dames Vouèbe et Racolin, c'est ça des quinquernes !* U. OLIVIER, *La servante du docteur*, XIX. *Ton père aurait bien envoyé promener le ministre avec ses quinquerneries.* ID., *La maison du ravin*, XIII. *La mère n'a jamais tout lamenté et quinquerné.* ID., *L'oncle Matthias*, I, ch. 8. *Elle quinquerne son mari toute la sainte journée.* HUMBERT, Gloss. genev. *Finis donc tes quinquernages.* BONHÔTE, Gloss. neuch. — Ce mot a beaucoup vieilli à Neuchâtel, comme d'ailleurs presque tous les termes locaux cités dans ces pages.

¹ *Quinquerne* est probablement apparenté à l'ancien franç. *guiterne*. — *Guitare* se dit aussi en français pour « scie », « redite ». *Autre guitare !...*

II. *Termes locaux divers.*

1. Bringue, bringuer. — Ce mot est en revanche en pleine faveur aujourd’hui dans le langage trivial. Mais deux sens principaux sont à distinguer ici: 1^o Mauvaise chicane, querelle d’auberge ou autre, provocation. *Allons, garçons, pas de bêtises, ce n'est pas une bringue à nous monter, celle-là.* T. COMBE, *Pauvre Marcel*, p. 157. *Fichons-le déhors si i commence des bringues.* En ce sens, *bringuer* = provoquer des querelles, chercher chicane¹. *Cui qui veut bringuer, hardi ! on le sort.* De même un *bringueur* est un querelleur. — 2^o Importunité, ennui: *C'en est une de bringue, ce procès ! Ritournelle, serinette : Ils font entendre, avec accompagnement de flûtes, des chants monotones, de vraies bringues.* E. HÆNNY, *Trois ans chez les Canaques*, XIX. *Faire la bringue à quelqu'un, le bringuer*, l’ennuyer, lui rebattre les oreilles. *Lui bringuer quelque chose*, le lui ressasser. *Nous l'a-t-on pourtant bringuée, cette règle des participes ! Tais-toi, tu m'fais la bringue à la fin !* *Un bringueur, une bringasse* = rabâcheur. *Une chose bringante* = assommante. — Pour retrouver le sens originel du mot, allem. *bringen*, apporter, porter, il faut remonter aux siècles passés, où une *bringue* signifiait une santé « portée », un toast², et *bringuer*, porter des santés, provoquer à boire; voyez dans BOYVE, *Annales de Neuchâtel*, années 1553 et 1564, des défenses de *bringuer* ou *bringer*. Ces provocations à boire avaient pour suites ordinaires l’ivresse et les querelles. — Le français a retenu le mot sous la forme *brinde*; italien *brindisi*.

2. Aringue. — Discours ennuyeux (littér. « harangue », ital. *aringa*). *Elle m'a fait des longues aringues.* Au figuré, chose

¹ *Embringuer* se dit aussi parfois. *Viens pas nous embringuer ! S'embringuer avec quelqu'un*, s'acoquiner avec lui.

² « S. Exc. fit l'honneur en après de boire et de faire raison à tous ceux du magistrat l'un après l'autre. Les *bringues* et la nuit obligèrent à la fin un chacun de la compagnie à songer à la retraite. » *Journal (1646-1675) de J.-N. Vergier*, dans VAUTREY, *Histoire des Evêques de Bâle*, II, p. 233.

longue et pénible. *C'est une aringue, pour faire rentrer ces cotisations !*

3. **Ritoûle.** — Ritournelle, rengaine. *David, tu m'énerves à la fin avec ta ritoule.* CERESOLE, En cassant les noix, p. 42. Mot principalement vaudois et bérochau.

4. **Triôle, trioûle**, du verbe *triôler, trioûler*, à Neuchâtel plutôt *tériôler, térioûler*. — Ce verbe signifie « répéter plaintivement la même chose, importuner par des demandes réitérées, (BONHÔTE, Gloss. neuch., p. 247) et une *triôle* ou *térioulée* est une scie, un rabâchage. *J'espère qu'en me répondant vous ne ferez pas comme moi qui ne vous parle ici que de ma triole.* ROUSSEAU, Lettre Boy de la Tour (*Annales Soc. J.-J. R.*, III, p. 45). *Auguste triaulait sa mère pour lui donner à boire.* U. OLIVIER, Un fils unique, VII.

5. **Aquepiller, enqueuepiller ou équepiller**¹. — Mot qui se rencontre assez fréquemment au XVI^e siècle au sens propre d'encombrer, embarrasser. *Que nul n'aye à empescher ny enqueuepiller la raye du moulin.* 1556, Etrennes neuchâtelaises, I, p. 145. *Qu'il n'enquepellat les chemins, qu'on ny aye asses large.* Acte de 1557, aux arch. de Nods. Aujourd'hui, on le dit d'un individu qui vous embarrasse, vous importune, vous est à charge. *Qu'i ne r'viène pas nous aquepiller dans notre cuisine, ce long fainéant.* Une *aquepille* (équepille, etc.) est un importun toujours planté là. *On ne peut donc plus passer par ici avec cette acpille toujours au chemin!* H. MAGNIN, Biblioth. univ., 1908, t. LII, p. 491.

6. **Encoubler.** — Presque exactement synonyme du précédent, ce verbe très usité désigne proprement l'action d'en-traver (de *couble* = entrave, lat. *copula*, lien), d'embarrasser.

¹ A Neuchâtel, *enqueuepiller*, forme originale, s'entend surtout à la Béroche, *équepiller* dans le reste du Vignoble et au Val-de-Travers, *aquepiller* aux Montagnes ; cette dernière forme tend à prédominer. M. GAUCHAT cite le mot dans son étude étymologique sur le contraire *dèquepiller*; voir *Bulletin*, 1908, p. 59.

Encoubler un bœuf. S'encoubler dans sa robe, sur une racine, etc. De là au sens d'être à charge, ennuyer, importuner, il n'y a qu'un pas. *Au lieu de nous donner un coup de main, qui est-ce qui nous encouble, si ce n'est pas les hommes?* O. HUGUENIN, Récits de chez nous ; Rivaux. — Une personne encombrante et importune, toujours en travers de votre chemin est une *encouble* (ou aussi *une encombe*), c'est-à-dire une entrave, un embarras. *Ces domestiques allemands, ça n'est souvent que des encouples.*

7. **Empêdger.** — Ce mot est plus usité au sens propre d'engluer, poisser, enduire de *pèdge*¹, qu'au sens figuré d'ennuyer, importuner. *Cet estafier a filé... mais qui dit qu'on n'en va pas r'être empêdgé?* HUGUENIN, Régent de Lignières, IV. La forme vaudoise et bérochaude est *empêdzer*, et *pèdze*. L'importun lui-même, dont on ne sait comment se dépêtrer (*dépêdger*), ou aussi le lambin, est qualifié de *pèdze*, de *grande pèdge*.

8. **Bousarder.** — Absol., il signifie faire du vacarme (du *bousin*, probablement), quereller ou polissonner. *Ne commencez pas à bouzarder, garçons! cria le justicier.* BACHELIN, Jean-Louis, II, p. 293. *Bousarder quelqu'un*, c'est le houspiller, le tarabuster. *Fais pas la bête, j'suis pas d'humeur à m'laisser bousarder.*

9. **Ennioler.** — Sens général d'ennuyer, chicaner. *Une autre fois y fera mieux de rester à Neuchâtel plutos que de venir nous engnoller ici.* Neuchâtel s'amuse, 1909. — Mot genevois et vaudois et sans doute aussi français populaire. *Gniolle*, en argot, signifie nigaud, bête. D'autre part, en Suisse romande, *niolle* (lat. *nebula*) veut dire brouillard, nuage, bruine; *ennioler* pourrait donc revenir à embrumer — phénomène éminemment ennuyeux.

¹ Poix; matière collante. Sur ce mot, voir L. GAUCHAT, *Patois de Dompierre*, p. 34.

10. **Emphysiquer.** — Ici le sens ordinaire est duper, tromper, « mettre dedans », mais il passe facilement à celui de conter des sornettes, rompre la tête. *Viens voir pas m'emphysiquer avec ton schpiritisme.*

11. **Piorner.** — Encore dans ce mot, dont le sens propre est pleurnicher, larmoyer, on passe souvent au sens d'ennuyer (par des jérémiades), importuner (par des plaintes). *Qu'est-ce qu'elle est venue te r'piorner, la Julie?* — *Elle me piorne des heures durant pasque son bouëbe fait ses riotâles.* La piorne est un rabâcheur d'humeur essentiellement grognon. *La mère est une piorne, une quinquerne finie.* U. OLIVIER, L'oncle Matthias, I, ch. 3. *La justicière devient bien piorne.* BACHELIN, Jean-Louis, II, p. 261. *Piorneur, euse ou piornu, ue,* même sens.

12. **Attédier.** — Dérivé direct du latin *tædium*, ennui, ce verbe, connu du vieux français, est le plus classique de nos équivalents d'ennuyer ; mais il n'est à notre connaissance plus du tout usité. Peut-être, d'ailleurs, le peuple l'ignora-t-il ; CH. BERTHOUD (dans LITTRÉ, *Supplém.*) nous apprend qu'il fut du « bon usage » à Neuchâtel jusque dans le XIX^e siècle. *Pour ne pas attédier inutilement la cour, il pensait qu'il était convenable de s'assurer préalablement le concours du magistrat.* Lettre de BÉVILLE, gouverneur de Neuchâtel, 1801, ibid. — *Attédiation* = importunité. *Ils étaient marris de l'attédiation que les dits Ministraux donnent à S. A. Factum de 1618,* dans J. BOYVE, Annales, III, p. 454.

13. **Chiner.** — Mot français populaire en faveur dans la jeune génération surtout ; on le dit pour « chicaner », taquiner, housspiller. *Les étudiants nous chinent un peu pendant la nuit... ils nous traitent de gâpions.* VALLOTTON, Portes entr'ouvertes, p. 198. Je doute que ce soit le sens original ; cf. LITTRÉ, *Suppl.*, sous *chineur*. Chez nous, un *chineur* est un taquin.

L'idée d'ennui provoqué par des demandes répétées, est encore contenue dans nos deux verbes *rôquer* et *pétler* (all. *betteln*), qui signifient quémander, mendier avec insistance, mais sont un peu en dehors du cadre de notre sujet.

III. *Mots français pris dans un sens figuré.*

Rappelons *meule*, *scie*, *raser* et *charrier*, cités ci-dessus, et ajoutons-y :

1. **Etouffer**, qui s'emploie concurremment avec le terme vieilli *étoûtcher*. — *Tu m'étousses!* signifie chez nous ; « tu m'agaces, tu m'importunes au delà de toute expression. » *Rien ne m'étouffe comme ces montres qu'on vous retourne, deux, trois fois de suite.* L. FAVRE, *Huit jours dans la neige*, VII. *Charrettes de mouches, ce qu'elles sont étouffantes!* *Y avait assez de temps qu'on était étoûtché de st'heimatlôse par la commune.* — *Une étouffe* (souvent prononcé *étoûfe*), *une étoufette*, ou *une étouâche*, est un personnage ennuyeux, désagréable, qu'on souhaiterait au diable. *Quelle pouëtte étoufe, st'homme, quand il a bu!* *Leur gosse est une étoufette, un fichu gâtion.* Mots tout à fait locaux. — Chez nous, le sens primordial d'*étouffer* est moins « suffoquer, asphyxier », qu'« empêter », empuantir, patois *étoûtchî*. Aussi son emploi au figuré, pour expressif qu'il soit, est fort peu choisi et même franchement offensant.

2. **Endiabler**, avec l'euphémisme *endianstrer* (pour *en-diantrer*). — « Il me fait endiabler », est français ; nous disons *endiabler quelqu'un*, pour le tracasser, le quereller, l'ennuyer (le faire donner au diable), et *endiabler*, absol., provoquer des querelles, faire du train, manigancer. *T'as voulu nous endianstrer ? attends, tu veux voir, espèce d'oiseau ! La justicière a endiable pour que la mère Tissot ait à rembourser ce qu'elle devait.* BACHELIN, Jean-Louis, p. 150. — Un simple *diantrer*, *dianstrer* s'entend quelquefois ; *diabler* s'est aussi dit. « Quatre autres tireurs, pour avoir diablé dans le stand, doivent payer chacun 1 batz. » QUARTIER-LA-TENTE, Le canton de Neuchâtel, I, p. 552. — *Endiableur* ou *endianstreur*, querelleur.

3. **Agoniser**. — Maltrater en paroles ou autrement, quereller, tarabuster. *N'allez pas le dire à ma femme, elle m'agonisera jusqu'au lendemain du Nouvel-An.* VALLOTTON, Portes entr'ouvertes, p. 65. Cette expression, ainsi que *agoniser d'in-*

jures, de reproches, etc., appartient au français populaire, et CH. BERTHOUD (*Etudes et biogr.*, p. 54) a tort de la qualifier de « pas française », c'est-à-dire de suisse romande. Ce n'est qu'un « barbarisme », selon l'expression de STAPFER, *Récréations grammat. et littér.*, p. 180 ; *agoniser*, au sens ci-dessus, et aussi *agonir*, se disent tous deux en France.

4. **Emmieller.** — Sens général d'importuner. *Ce commis-voyageur devrait bien se passer de ci venir nous emmieller.* — Remarquez la similitude de sens avec *empêcher* cité ci-dessus. D'autre part, ce mot est sans doute souvent un euphémisme pour un autre *emm....* très grossier, fort usité dans le bas peuple.

5. **Bassiner.** — On bassine un lit pour procurer un sommeil agréable, aussi le figuré revient-il à « endormir » — assommer, ennuyer. *Tu m'bassines avec ta tempérance. I devient bassinant, il est bassin.* Français populaire.

6. **Monture.** — *Faire la monture à quelqu'un, lui faire une monture*, le berner, l'ennuyer en lui contant des sornettes ou de toute autre façon. *Quelle monture, cette pluie! I nous a fait la monture avec sa conférence; ça vaut l'coup pour une monture!* Connu en France¹; monture revient ici à « coup monté ».

7. **Boire le sang.** — Cette jolie expression, qui fait allusion aux maudits taons de la saison des foins, est-elle connue en dehors de nos frontières? *Tu me bois le sang*, signifie : Tu m'excèdes, tu m'impatientes ! va au diable ! Un *buveur de sang* est chez nous un tourmenteur, un agaceur, point du tout un homme sanguinaire.

8. **Faire aller.** — Expression classique pour dire se moquer de quelqu'un, le berner, s'en amuser. *T'as envie d'me faire aller, qué?* — Donné par l'Académie comme locution familière.

¹ *Monture* a en outre, chez nous, deux sens différents: 1^o Saynète d'entr'acte dans les soirées théâtrales d'étudiants. 2^o Accès de colère. *Piquer une monture.*

9. **La faire.** — Avec la manie actuelle d'abréger le langage, *faire la scie, faire la meule, la bringue, la monture*, etc., etc., devaient naturellement se réduire à *la faire*, qui exprime les mêmes idées sous une forme laconique. *On ne me la fait pas, à moi !* BIOLLEY, L'araignée, II, sc. 3.

Mais il est temps, à mon tour, de ne point *la faire* au lecteur bienveillant qui n'aura pas été trop attédié pour suivre jusqu'au bout ces quelques notes toutes fragmentaires. Nous n'entreprendrons pas, en terminant, de nous excuser sur ce qu'elles ont de décousu, ni d'en tirer des conclusions en forme. Il nous suffira de remarquer — ce qui d'ailleurs saute facilement aux yeux — que :

1^o Les termes dialectaux et expressions locales ayant un sens péjoratif et, comme c'est le cas ici, de dénigrement contre quelqu'un ou quelque chose, sont de ceux qui se conservent le mieux.

2^o Un mot dialectal peut subsister longtemps dans un sens figuré suffisamment expressif alors que le sens propre n'est plus du tout ou presque plus connu¹. C'est surtout le cas si à un sens dépréciatif, comme ici, s'adapte une forme ou une désinence elle-même péjorative ; remarquez ci-dessus la terminaison *-ole* dans *viôle* (*violle*), *signôle* (*segneule*), *triôle*, *ritoale*, *ennioler*, et *-ingue* dans *bringue*, *vouingue*, *aringue*.

3^o La langue populaire de France pénètre de plus en plus l'idiome romand. Comme celui-ci ne peut plus vivre de sa propre substance, dont la source est tarie, et que cependant le langage vit plus que jamais aujourd'hui, il est naturel et forcément qu'il s'alimente, avec plus ou moins de bonheur, au dehors ; mais il est à souhaiter que notre langage conserve le plus long-temps possible des traits et une physionomie propres.

W. PIERREHUMBERT.

¹ Cf. WISSLER, *Das schweizerische Volksfranzösisch*, p. 67.

